

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion le 14 décembre 2009, à 14 heures

L'ACRDQ SATISFAITE QUE LE RÉSEAU DE LA DÉPENDANCE SOIT MIS À CONTRIBUTION DANS LE PLAN INTERMINISTÉRIEL EN ITINÉRANCE

Montréal, le 14 décembre 2009 – L'Association des centres de réadaptation en dépendance du Québec (ACRDQ) accueille de façon très positive le *Plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013* qui reconnaît le caractère préoccupant de l'itinérance au Québec et sa complexité requérant une harmonisation et une coordination des actions de la part des différents ministères et organismes gouvernementaux.

L'ACRDQ ne peut que se réjouir de voir le réseau de la dépendance clairement ciblé dans ce plan comme pouvant être contributif pour faire une différence dans la vie des personnes itinérantes. Du point de vue de la directrice générale de l'ACRDQ, M^{me} Lisa Massicotte, « *il s'agit là d'un effort concret et pertinent pour mieux desservir de façon concertée la population aux prises avec une dépendance et qui vit dans la rue. D'où l'importance d'investir dans des mesures visant à prévenir la problématique et les conditions associées, des mesures pour détecter rapidement ces personnes dans les lieux qu'elles fréquentent et d'autres permettant d'intervenir efficacement auprès d'elles* ».

Au cours de la dernière année, 50 000 personnes de tout âge ont eu recours aux services des centres de réadaptation en dépendance du Québec dont près du tiers sont des jeunes âgés de moins de 24 ans. C'est environ 10 % de toutes les personnes qui développeront un problème de dépendance dans leur vie dont un bon nombre se trouve dans une situation de vulnérabilité extrême et n'ayant aucun domicile fixe.

Parmi les mesures ayant démontré leur efficacité, citons l'exemple des équipes de liaison hospitalière. Le déploiement de ces équipes de liaison par les centres de réadaptation dans certaines urgences hospitalières au Québec révèle qu'environ 85 % des personnes détectées à l'urgence n'ont jamais reçu de services pour leur problème de dépendance. Fait important à souligner aussi, 80 % des personnes détectées à l'urgence acceptent l'aide qui leur est offerte par les centres de réadaptation en dépendance.

Parce que les conséquences de la dépendance à l'alcool, aux drogues ou au jeu ont un effet dévastateur tant pour la personne elle-même que pour sa famille et ses proches, parce qu'elles engendrent des coûts sociaux importants, il devient impératif de conjuguer les efforts visant à changer le visage de l'itinérance en misant sur la réinsertion des personnes en situation de vulnérabilité et en leur offrant des services favorisant une meilleure qualité de vie et une plus grande participation sociale.

L'Association des centres de réadaptation en dépendance du Québec regroupe vingt centres de réadaptation publics et quelques organismes apparentés répartis dans toutes les régions du Québec. Il s'agit du seul réseau provincial de services spécialisés entièrement dédié aux jeunes et aux adultes aux prises avec des problèmes d'alcool, de drogues et de jeu. Au fil des ans, les centres de réadaptation en dépendance ont développé une expertise et des services spécialisés en évaluation, en désintoxication, en réadaptation, en soutien à l'entourage et en réinsertion sociale.

– 30 –

Pour renseignements : Lucie Mongrain (ACRDQ)
514 287-9625, poste 109, et 514 887-8672